

Investissements majeurs en infrastructures scolaires

**LE DÉPUTÉ DE MASKINONGÉ ANNONCE UN INVESTISSEMENT DE 3 M\$
POUR UNE ÉCOLE DE LA CIRCONSCRIPTION DE MASKINONGÉ**

Saint-Élie-de-Caxton, le 21 juin 2017. — Afin de réaliser un projet d'ajout d'espace dans une école de la Commission scolaire de l'Énergie dans la circonscription de Maskinongé, le gouvernement du Québec alloue une aide financière de 3,01 millions de dollars pour la construction d'un gymnase à l'école Villa-de-la-Jeunesse.

Le député de Maskinongé et adjoint parlementaire du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Marc H. Plante, au nom du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M. Sébastien Proulx, en a fait l'annonce aujourd'hui lors de son passage à l'école Villa-de-la-Jeunesse.

Par ailleurs, dans le cadre de l'annonce nationale en ajout d'espace réalisé le 13 juin 2017 par le ministre Proulx, ce dernier a annoncé que, dans la foulée des travaux sur l'élaboration de la première politique de la réussite éducative qui sera dévoilée ce printemps, désormais, tous les projets de construction ou d'agrandissement d'infrastructure scolaire, autant en formation générale qu'en formation professionnelle, se verront octroyer une bonification pouvant aller jusqu'à 15 % du coût des travaux et des frais afférents pour la mise en œuvre de solutions architecturales ou d'ingénierie permettant de soutenir la réussite éducative des élèves ainsi que le développement durable. Il pourra s'agir notamment de projet d'aménagement de lieux d'apprentissage ouverts et modulables afin de favoriser la créativité, la collaboration et l'interaction, de bâtiment favorisant l'apport de lumière, d'ensoleillement naturel et d'environnement favorable en termes de qualité d'air intérieur, d'utilisation de systèmes minimisant l'émission de gaz à effet de serre, etc. Il s'agit d'un geste concret pour soutenir la réussite éducative de tous les Québécois, de la petite enfance à l'âge adulte.

Rappelons que cet investissement s'inscrit dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2017-2027. Pour 2017-2018, c'est 400 millions de dollars qui seront alloués aux commissions scolaires dans le cadre de la mesure Ajout d'espace. Cela leur permettra la réalisation de projets de construction, d'agrandissement d'écoles et de réaménagement, de même que l'acquisition de bâtiments ou d'équipements nécessaires aux commissions scolaires concernées. Ces projets visent des établissements de formation générale et de formation professionnelle.

Voici le projet qui sera réalisé :

Commission scolaire	Établissement scolaire	Description du projet	Aide financière	Bonification possible pour la réussite éducative	Total incluant la bonification
de l'Énergie	École de la Villa-de-la-Jeunesse	Ajout d'un gymnase	3,01 millions de dollars	381 953 \$	3,39 millions de dollars

Citations :

« Ce projet d'ajout d'espace permet de répondre adéquatement aux besoins des gens de Saint-Élie-de-Caxton et de l'ensemble de la communauté. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les enseignants, les élèves et leurs familles. Je suis convaincu que ces investissements auront un impact positif sur la réussite éducative de nos jeunes. Notre gouvernement démontre que l'éducation est au cœur de ses priorités et que nous sommes à l'écoute des besoins du milieu ».

Marc H. Plante, député de Maskinongé et adjoint parlementaire du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

« Il importe de mettre en place les meilleures conditions d'apprentissage pour nos jeunes, pour stimuler leurs apprentissages et leur motivation. Afin d'atteindre cet objectif, nous avons annoncé plus tôt cette année des investissements qui visent à rénover les écoles du Québec, de même qu'à se doter de cours d'école attrayantes et de gymnases adaptés et sécuritaires. Les montants annoncés aujourd'hui en ajout d'espace représentent un autre geste concret reflétant bien notre volonté d'offrir aux élèves un environnement favorisant leur réussite éducative» .

Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Faits saillants :

- L'aide financière annoncée aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de la mesure Ajout d'espace du Plan québécois des infrastructures 2017-2027. Pour l'année 2017-2018, cet investissement en ajout d'espace de 400 millions de dollars s'ajoute à l'enveloppe de maintien d'actifs, qui s'élève à plus de 1,215 milliards de dollars, ce qui permettra notamment de poursuivre les efforts de rénovation et d'amélioration des établissements d'enseignement scolaires québécois.

— 30 —

Sources : Marie B. Deschamps
Attachée de presse du ministre de
l'Éducation, du Loisir et du Sport,
ministre de la Famille
et ministre responsable de la région
de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
418 644-0664

Louis-Maxim Toutant
Conseiller politique
Bureau de circonscription du député de
Maskinongé
819 228-9722